

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 avril 2023

Nombre de membres afférents : 18
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 16
Date de la Convocation : 29/03/2023
Date d'affichage : 29/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME- - Laure DUCHAMP- David MAGNET- -
Marylin MOUTET- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL- - Christophe
GRANGER- Jean GRANGER- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Joël MALIGNIER

Excusés : Alexandra CHABANIS-(pouvoir donné à Mylène DELORME) - Jean- Luc MONTAGNER
(pouvoir donné à Joël MALIGNIER) - Véronique AUGIZEAU- GAUTHIER Laurent

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

**Délibération n°2023-37: Accord d'une subvention exceptionnelle dans le cadre du soutien à la
Turquie**

Vu les articles 2121-29 et 1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le 6 février 2023, séisme d'une magnitude 7.8 sur l'échelle de Richter a frappé la Turquie faisant des milliers de victimes. Le séisme a grandement fragilisé la stabilité sanitaire du pays et le bilan humain pourrait s'alourdir.

Face à l'ampleur la catastrophe naturelle, les pays et les associations humanitaires sont confrontées à des besoins médicaux, alimentaires, financiers et matériels grandissants.

La Commune souhaite apporter son soutien à la population locale et aux ONG qui œuvrent sur place.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000€ au fond de soutien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE une subvention exceptionnelle de 1 000 € au fond de soutien à la Turquie via un versement effectué auprès de l'association des maires de la Drôme.

*POUR : 16
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0*

Mylène DELORME

Secrétaire de séance



Yves COURBIS,

Maire


